

Réforme de « management » dans l'Éducation nationale



Julien révisé
ses ambitions.

Aujourd'hui, l'inspection est infantilisante. Elle est censée conseiller et sanctionner ; or ces deux opérations s'excluent. Elle consiste souvent à vérifier et imposer l'application de la politique éducative de l'État.

L'évaluation est un acte d'autorité. Pédagogique ou administrative, la subordination hiérarchique revient à plaire ou ne pas plaire au supérieur.

La notation, c'est le chantage à l'avancement au choix. Elle ne vise qu'à créer des inégalités dans le déroulement des carrières.

L'éducation ne peut se comprendre que dans la durée. Alors que seul le cadre collectif d'une équipe, ouvert au regard extérieur de collègues, permet la confrontation des pratiques et de discuter des choix pédagogiques, l'inspection et l'évaluation sont des institutions rétrogrades qui font partie d'un système social fondé sur la hiérarchie. **Nous ne les acceptons pas.**

Demain, le ministère veut faire pire encore. Aveuglé par son idéologie pourtant en crise, il raisonne en termes de mise en concurrence et de performances individuelles.

La réforme mettrait notre déroulement de carrière entre les seules mains de notre supérieur direct (IEN, chef d'établissement ou «*un autre fonctionnaire désigné par l'autorité*»). C'est l'avancement (ou, nouveauté, le recul) à la tête du client, le règne de l'arbitraire et des pressions.

L'entretien d'évaluation s'appuierait sur les résultats des élèves et une auto-critique du professeur. Cette démarche est celle de questionnaires qui ignorent la pratique en classe. Un carriériste n'est pas apte à enseigner et l'éducation des enfants n'est pas l'affaire d'une année scolaire ni d'une matière.

Que cette attaque porte sous cette forme ou une autre, elle révèle l'obsession sectaire de mettre en rivalité personnels et établissements. On sait les effets catastrophiques de cette politique au plan éducatif (voyez outre-Manche).

Cerise sur le gâteau budgétaire, le décret provoquerait un ralentissement général des «*cadences d'avancement*», donc des augmentations de salaires. Au départ, le projet prévoyait l'arrêt de toutes les promotions jusqu'en 2015. La mise en place d'un rapport de force par l'appel à cette première journée de grève a déjà fait reculer le gouvernement sur ce point.



L'inspection n'est plus obligatoire
depuis près de 30 ans.

www.abasleschefs.org

«Nous n'avons pas besoin et nous ne voulons pas d'un petit chef!»